

Le groupe minoritaire soutient cette pétition pour plusieurs raisons :

- 1- Nous pensons que l'offre commerciale type grande surface est suffisante pour Montréjeau et ses environs, y compris sur l'offre discount
- 2- Nous connaissons la problématique de l'emploi sur notre secteur, mais nous pensons que sur le long terme le solde de création ne sera pas si important
- 3- Le Conseil Municipal a re-voté la vente du terrain concerné sans connaissance de ce projet
- 4- La demande exprimée est plus celle d'une épicerie de centre-ville à statut commercial ou associatif
- 5- Se pose également la question de l'artificialisation de cette prairie alors que les vitrines sont fermées en centre-ville
- 6- Pour finir, nous pensons **fortement** que **l'Opération de Revitalisation du Territoire (O.R.T.)** que nous devrions voter dans quelques séances au sein du Conseil Municipal souligne les **incohérences de ce projet.**

En effet, l'O.R.T. consiste à renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville grâce à la mise en place d'une dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et la possibilité de suspension au cas par cas des projets commerciaux périphériques.

Nicolas SIMON

Conseiller Municipal, pour le groupe minoritaire